

COMMUNIQUE DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Ce mardi 10 janvier 2017, le Président de la République, Son Excellence Monsieur **Alassane OUATTARA**, a porté à la connaissance des Députés, sa décision de nommer **Monsieur Daniel Kablan DUNCAN**, ancien Premier Ministre, Député à l'Assemblée Nationale, en qualité de Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire.

A la suite de cette communication devant les Représentants du peuple souverain de Côte d'Ivoire, le Président de la République vient de procéder à la signature du décret n°2017-11 du 10 janvier 2017 portant nomination de **Monsieur Daniel Kablan DUNCAN**, en qualité de Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire.

Fait à Abidjan, le mardi 10 janvier 2017